

Un cabaretier de Béthune a tué un Poonais

Béthune, 24. — La nuit dernière, trois Poonais sont entrés dans un café de Béthune et trouvant les consommations trop chères ils ont roué de coups le patron. Celui-ci a pris son revolver et a tué le nommé Karosch Klin, mineur. Il a été arrêté ainsi que les deux camarades de Klin, Zilynskit et Wilkodarzik.

Une terrible rixe à Bruay-en-Artois

LA VICTIME EST ENCORE UN POLONAIS IL FUT TUÉ PAR SON COMPATRIOTE
Béthune, 24. — Au cours d'une rixe qui a éclaté cette nuit dans une cantine de Bruay-en-Artois, entre des ouvriers mineurs polonais, un nommé Stanislas Bazask a été frappé mortellement d'un coup de couteau à la poitrine par son compatriote Aloys Marcho, qui a été arrêté et écroué à Béthune.

DERNIERE HEURE

Comment se produit l'accidentement de G. Berton

D'APRES M. TORRES, LES « PRECEDENTS » ONT INFLUENCE LE JURY
Paris, 24. — Les délibérations du jury dans l'affaire Germaine Berton ont duré exactement vingt minutes. L'accusé ne se départit pas de son calme pendant ce temps. Au moment où le président du jury, M. Lefebvre, a prononcé la lecture de l'acte d'accusation, le jury a formulé un verdict d'acquiescement.
M. Torres avait, sans doute, raison.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvre. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice
LE COIN DES CONTRAVENTIONS
M. Ponsard Florent, 41 ans, voyageur de commerce, demeurant 35, rue de l'Eglise, 3, Toufflers, a été l'objet d'une contravention pour abandon de son automobile de marque de marque et dont le moteur fonctionnait.
Procès-verbal a été rédigé à la charge du nommé CHARLES NYS, 22 ans, cabaretier, 2, rue de l'Armée, 20, qui gardait dans son débit des consommations au-delà de l'heure légale pour la fermeture et ensuite pour avoir refusé d'ouvrir aux agents malgré leurs injonctions.

ACCIDENTS DE TRAVAIL
Chez M. M. M. de Blanchot, Lorian Georges, 13 ans, bardeur, s'est blessé au pied en montant l'échelle de l'extrémité du pied gauche de son chariot.
Aux établissements Brouwaes, Crochon Achille, 60 ans, confiseur de tonture, s'est fracturé le poignet gauche en glissant 25 jours de repos.

LA FREQUENTATION SOLAIRE
Le Tribunal de Simple Police, dans son audience du 21 décembre 1923, a condamné Joseph Happe, demeurant rue du Fort, 38, à trois jours de prison, pour non fréquentation scolaire de son fils Victor.

NOUBLIEZ PAS

LE CADRE DE LA
L. LOUYRE DE MER
(voir annonce en cinquième page)

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX
La Mairie nous communique la note suivante :
Par suite de la vidange des compartiments inférieurs des réservoirs des Bonnots à Mouvax, la distribution d'eau potable sera faite dans toutes les rues de la Ville, à partir du mardi 25 courant, à 7 heures du matin, pendant 25 heures environ.

MUTUELLE DES ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES
Aujourd'hui mardi, à 10 heures 30, à l'Hospice de Barbeux, assemblée générale. Ordre du jour : Rapport moral et financier ; Remise des cartes de participation pour 1924. L'issue de la réunion, fête de l'Arbre de Noël pour le enfants des sociétaires et grande tombola entre les présents.
La Commission compte sur l'exactitude de tous les membres pour permettre de commencer la réunion à l'heure prévue.

A LA CAISSE D'EPARGNE
L'Assemblée générale annuelle des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Roubaix et des succursales aura lieu cette année le jeudi 27 courant, à 6 heures, au siège administratif de l'hôtel de la Caisse d'Epargne.
Lecture sera donnée, comme d'usage, du compte-rendu moral et financier des opérations de l'année 1923.

ETAT-CIVIL
Naisances. — Germaine Delgrange, rue du Luxembourg, 68. — Denise Vandendriessche, rue de Roubé, 26. — Yvette Binet, 21. — Yvette Delapau, rue de Maubeuge, 104. — Marcel Landré, rue de la Base-Masure, 27. — Georges Demareq, rue de Soubise, 4. — Paul Sarvoorde, rue de la Redoute, 147. — Henri Bourgeois, rue du Fresnoy, 90. — Germain Verliac, 8. — Yvette François, rue Notre-Dame des Victoires, cour Dewas.
Publications. — Rarik Schloech, éditeur, et Lucienne Lanasene, s. p. — Claudio Cora, parquettier, et Blanche Médo, orfèvre, s. p. — Hippolyte Accart, jardinier, et Marie Janart, d'origine.
Décès. — Jules Lucas, 2 ours, rue du Vieux, 25. — Alphonse Dubar, 85 ans, rue de Barbeux, 33. — Filippine Labrun, 76 ans, rue de la Cour, 32. — Alfred Dupuis, 3 mois, rue de Tourcoing, 103. — Cour, Saint-Louis, 5. — Georges Briche, 18 ans, rue de l'Ormelet, 25. — Jeanne Vandermeulen, 46 ans, rue de Mo-

lin, 12. — Marie D'Hont, 9 ans, rue Vaucan-Hout, 41. — Bourquia, 59 ans, rue de Barbeux, 35. — Augustine Grépel, 61 ans, rue de l'artigny, 44. — Alphonse Roels, 78 ans, rue de Casel, 24. — J. B. Rys, 38 ans, rue de l'Espéale, 125. — Cour, 5. — Françoise Dileu, 62 ans, rue de l'Alma, fort Frasez.

Engelures

La cuisson, les démaquillages provoqués par les engelures ainsi que tous les troubles qui peuvent en résulter, disparaissent en traitant légèrement la partie douloureuse avec le Pommade Cadum. Quelques applications suffisent, produisant un effet immédiat. Son action soulage sans éveiller de complications. Le Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, ecchymoses, écorchures, urticaire, croûtes, coupures.

WASQUEHAL

UNE BELLE FETE DE GYMNASTIQUE
Le deuxième concours de la saison de la Fédération des Sociétés de Gymnastique de Roubaix-Tourcoing et environs, a eu lieu dimanche, à Wasquehal.
Ce concours organisé par l'Espérance de Wasquehal eut un plein succès malgré le mauvais temps. 80 concurrents furent classés et récompensés. Les épreuves commencèrent à 8 h. 30 dans le Quartier des Boers. L'animation ne cessa de régner durant toute la matinée.
L'issue du concours, au local de l'Espérance eut lieu la distribution des prix aux lauréats. Le Doyen, vice-président, adressa ses félicitations au comité de l'Espérance pour leur bonne organisation. Il eut un mot aimable à l'adresse de la Municipalité qui avait offert un superbe prix et était représentée par M. Seynaeve, conseiller municipal et M. Milite, secrétaire général de la Mairie.
M. Seynaeve, au nom de l'Administration Municipale, assura les gymnastes de toute la sollicitude du Conseil Municipal. M. Plesvaux félicita, au nom de l'Union de France, les gymnastes de leur persévérance et M. Thierry au nom de la Jeunesse du Blanc Seau et au nom de l'Union de l'Arrondissement de Lille, il invita les jeunes gymnastes à travailler en vue du concours de l'an prochain. M. Leclercq, au nom de l'Espérance, remercia tous les gymnastes d'avoir bien voulu assister à ce concours et M. Lefebvre, secrétaire de la Fédération, donna lecture du palmarès. Tous les concurrents furent récompensés.

Le Palmarès
Voici le classement :
1er, Léontine Hector, Patriote Watrelos ; 2e, Verstraete, Jeunesse du Blanc Seau ; 3e, Prouvost Emile, id. ; 4e, Prouvost Louis, Espérance Wasquehal ; 5e, Vanhoel Maurice, Renaissance Marq ; 6e, Vanhoel Hippolyte, Ancienne Roubaix ; 7e, Leknek Marcel, Jeunesse du Blanc Seau ; 8e, Baly Jules, Renaissance ; 9e, Dhallin François, Gilles et Nouris ; 10e, Nouris Henri, Renaissance Marq ; 11e, Voisin Jules, Espérance Wasquehal ; 12e, Merhiens Gustave, Roubaix ; 13e, Feuillet Jules, id. ; 14e, Faq Georges, Union Tourcoing ; 15e, Madou Eugène, Patriote Croix ; 16e, Lebeau Jean, id. ; 17e, Decroix Léon, Renaissance Marq ; 18e, Lemaire André, Patriote Croix ; 19e, André Ancienne Roubaix ; 20e, Moulart Gaston, Renaissance ; 21e, Vanhoel Hippolyte, Ancienne Roubaix ; 22e, Tack Marie-Croix ; 23e, Dufrais Raymond, Patriote Croix ; 24e, Brizy Paul, Espérance Wasquehal ; 25e, Grimont André, Patriote Croix ; 26e, Lortholier Pierre, Michel Lannoy ; 27e, Lictard René, Renaissance de Marq ; 28e, Bauguenoch Henri, Roubaix ; 29e, Samson Kieber, Patriote Croix ; 30e, Roubaux Gustave, Michel Lannoy ; 31e, Vanhoel Lucien, Renaissance Marq ; 32e, Lecomte Albert, Renaissance ; 33e, Descamp Victor, Union Tourcoing ; 34e, Vandaele Charles, id. ; 35e, Fontaine Raymond, Espérance Wasquehal ; 36e, Polster Gaston, Patriote Croix ; 37e, Deouchay Raymond, id. ; 38e, Hauwail Robert, Espérance Wasquehal ; 39e, Huguit Maurice, Renaissance ; 40e, Lesage Jules, id. ; 41e, Leclercq Jules ; 42e, Cabry Gaston, Wasquehal ; 43e, Debecque Alfred, id. ; 44e, Rohart Pierre, Lannoy ; 45e, Durkens Félicien, Watrelos ; 46e, Lénard Gaston, Croix ; 47e, Leman Louis, Lys ; 48e, Roelens, Wasquehal ; 49e, Leman Marceau, Lys ; 50e, Béné, Albert, id. ; 51e, Gilman Désiré, Wasquehal ; 52e, Couvreur Sylvain, id. ; 53e, Dubois Auguste, Lys ; 54e, Vandebouque Gentil, Watrelos ; 55e, Pont-hieu Jules, Lannoy ; 56e, Defranck Guilbert, Wasquehal ; 57e, Filippot, Watrelos ; 58e, Delporte Guy, Lannoy ; 59e, Despiere, id. ; 60e, Charlier Paul, Ancienne Blanc Seau ; 71e, Rissel Victor, Union Tourcoing ; 72e, Roland Robert, Wasquehal ; 73e, Desmettre Jean, Lys ; 74e, Despiere Charles, id. ; 75e, Declercq, Patriote Watrelos ; 76e, Dhondt Louis, Avenir de France ; 77e, Locquet Maurice.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La Société Sportive « Amical de Croix » dont le siège est 50, rue de l'Égalité, a versé au profit des pauvres du Bureau de Bienfaistance la somme de 50 francs à la suite d'une tombola qu'elle avait organisée.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —
OUTRAGES, COUPS ET REBELLION A AGENTS
M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé procès-verbal pour ivresse, outrages, coups et rébellion à agents contre trois frères : Robertin Emile, 49 ans, jardinier à Hennin-Liétard, rue de Beaumont ; Robertin Florimond, 47 ans, jardinier à Lesquin, rue Victor-Hugo, 21 ; Robertin Jules, 36 ans, commerçant à Lesquin, rue Victor-Hugo, 21.

UNE GREVE DE GARÇONS BRASSEURS ET LIQUORISTES
Les garçons brasseurs et liquoristes, au nombre de 30, se sont mis en grève hier matin, demandant une augmentation de salaire de 10 fr. 80 par semaine.

LA FETE DES ECOLIERS
C'est aujourd'hui mardi, 25 décembre, jour de la Noël, à 9 heures et à 14 heures 30, qu'aura lieu dans la salle du Gymnase, rue de Gand, les deux séances réservées aux organisées par l'Association des Dames Cha-

riables, dont la dévouée présidente est Mme Urbain Kotte.

Un programme sensationnel a été composé. A l'intention de nos écoliers et un joli souvenir sera offert à chacun d'eux. Des invitations ont été adressées aux familles.

CLIQUE SOLAIRE DE L'UNION TOURCOINGNOISE
C'est le lundi 31 décembre, à 8 heures, que la clique solaire des tambours et clairons de la société de gymnastique l'Union Tourcoingnoise donnera leur bal annuel, dans la salle du gymnase, rue de Gand. Nul doute que cette soirée, qui va clôturer l'année 1923, obtiendra un grand succès.

PHARMACIENS DE GARDE
Aujourd'hui, mardi (Noël), les pharmaciens de garde sont MM. Froyos, 30, rue de la Cloche; Declercq, 164, rue de Menin et Montigny, rue de Dunkerque, 118.

TIR NATIONAL
Les sociétaires et les sociétés affiliées sont informées que le stand sera fermé le jour de la Noël et le 1er janvier.

AGTE DE PROBITE
Mme Allenveldeit, journalière, rue du Bois 83, a trouvé dans sa propriété un portefeuille contenant une somme assez importante.

AUDITION DE LA NOEL
Vu les gros succès du concert de dimanche dernier, l'orchestre symphonique « Musica » donnera une nouvelle audition, le jour de Noël, à 8 heures, dans la salle des Amicales, 57, rue du Haze.

AU THEATRE MUNICIPAL
Aujourd'hui, mardi, 25 décembre, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. : « Le Comte de Luxembourg ».
— Jeudi 27, à 8 h., dernière du « Comte de Luxembourg ».
— Samedi 29, à 8 h., « Les Saltimbanques ».
La location est ouverte pour toutes ces représentations.

TOURCOING - HIPPODROME - PALACE
DIRECTION : PICO
Aujourd'hui, à l'occasion de Noël, matinée et soirée avec un programme choisi qui continuera les succès de ces jours précédents aussi bien dans la partie Cinéma que dans la partie Attraction. Ce n'est que des surprises et des rires du commencement à la fin.

Au Fresnoy

ROUBAIX-TOURCOING
SKATING - DANCING - CINEMA
Noël Noël
A l'occasion de cette belle fête, le grand Bonhomme NOËL vendra aujourd'hui, un merveilleux sapin tout garni et garni de choses brillantes pour la joie des petits et des grands. Le prix Noël promet de belles coquilles dorées, des saucisots en chocolat, des friandises pour les petits.

En changement de programme :
La Moutarde Brebis
AVEC JACK HOLT ET BEBE DANIELS.
AU CINEMA : Un spectacle de tout premier ordre.

Les Arènes Sanglantes
Une superproduction « Paramount » avec RUDOLPH VALENTINO. Dans une brillante évocation de l'Espagne, le héros de ce film admiré du monde entier campe un toréador d'une allure et d'une noblesse merveilleuses, quelle attitude il adopte et quel souverain mépris du danger en face du taureau furieux. On frémit d'angoisse au spectacle de la corrida. NITA NALDI est une véritable révélation dans le rôle de la femme de l'ON S'EN VA.
L'ILLUSTRATION est un véritable chef-d'œuvre de l'art moderne et de la technique humaine et si émouvante dans son spectacle de son jeu.

Une Soubrette de Qualité
Comédie sentimentale et finement spirituelle située dans la vieille Irlande avec CONSTANCE BINNEY.

Les Condamnés
Grande production « Erks » avec RICHARD DIX et HELENE CHADWICK.
MAGAZINE DOCUMENTAIRE et GAUMONT ACTUALITES.
Orchestre Symphonique et adaptation musicale sous la direction de M. Laurence.

AU DANCING : Le Jazz-Band « Les Sourisiers » inaugure une série de bals de gala, amusants, dansants et rythmés entraînants, est tout ce qu'il y a de plus nouveau.

AU SKATING : Le ring est ouvert à 15 h. avec brillant orchestre.

FETES DE NOEL ET NOUVEL AN.
A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, les estaminets pourront rester ouverts les nuits du 24 au 25 décembre et du 30 décembre au 1er janvier.

Il y a à Tourcoing 18 maisons s'occupant de commerce de bières et liqueurs, lesquelles occupent ensemble 50 ouvriers. 10 maisons sont atteintes par la grève. Quelques-unes ont donné satisfaction à leur personnel.

SOYEZ ECONOMES.
Pour blanchir et dégraisser vos linges, poloyez le BLANCHIT FRANCO, qui donne de jolies primes.
R. C. 7.838

LA FETE DES ECOLIERS
C'est aujourd'hui mardi, 25 décembre, jour de la Noël, à 9 heures et à 14 heures 30, qu'aura lieu dans la salle du Gymnase, rue de Gand, les deux séances réservées aux organisées par l'Association des Dames Cha-

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Un acquiescement. — M. Jean Verplancke, 31 ans, menuisier, 7, rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix, qui, le 23 juin, rue Faidherbe, à Tourcoing, avait renversé un cycliste, venant de Midi, Alphonse Groncheid, 19 ans, ouvrier du textile, demeurant 46, Carrière Six, à Watrelos, a bénéficié d'un jugement d'acquiescement, la preuve de sa responsabilité n'ayant pas été établie par les témoignages.

Accident de peu d'importance. — Alfred Lemaire, 63 ans, vétérinaire et entrepreneur, « doué », à Douai, 64, rue de Cambrai, était prévenu de coups et blessures pour avoir renversé le 23 octobre, grand route de Douai à Lille, sur le territoire de la commune de Vandeville, Camille Lanier, 28 ans, débiteur à Sedin, qui fut heureusement le lui que légèrement blessé.

Après plaidoirie de notre camarade Escoffier, M. Labalette s'en tire avec 100 francs d'amende pour les blessures et 6 fr. pour infraction au code de la route.

Curieuse poursuite en matière colombophile. — Hier, étaient poursuivis devant le Tribunal correctionnel, pour infraction à la loi du 22 juillet 1909, rue du Marchand, de pigeons : Delour Florentin, 67 ans, 24, rue du Moulin à Watrelos ; Jules De Bruycker, 53 ans, 145, rue des Trois-Pierres, Watrelos et Mortier Adolphe, 46 ans, 35, rue Rollin.

La poursuite leur reprochait le délit prévu par l'article 2 de la loi précitée pour n'avoir pas fait, dans les 48 heures, à la Mairie, la déclaration des pigeons trouvés en leur possession, d'origine suspecte, à la suite des recherches effectuées à la demande de la gendarmerie de la ville de Lille, corps d'armée, dans le but de déterminer quels étaient les propriétaires et s'il ne s'agissait pas de volatiles perdus ou volés.

La Fédération se portait partie civile partie civile dans chaque affaire, ainsi qu'un propriétaire ayant pu établir l'origine de son pigeon, et demandait, par l'organe de son avocat M. Carpentier-Trannin qu'outre les pénalités prévues par la loi de 1896, il y avait lieu également de retenir les délits de vol et de recel des articles 401 et 400 du Code pénal, étant donné l'origine suspecte des pigeons saisis.

Après le réquisitoire de M. le substitut Tassin, qui écarte le délit de vol, mais retient celui de recel, malgré les plaidoiries de M. Spriet et Baillet qui, plaident la bonne foi de leurs clients demandant l'acquiescement du Tribunal fait en vertu de l'article 11 du décret public et prononce les condamnations suivantes :

Delour, chez qui on avait trouvé dix pigeons et qui justifiait de la propriété de six d'entre eux, est condamné seulement à 100 francs d'amende et à 20 fr. de dommages-intérêts à l'encontre de la Fédération, le propriétaire, M. Jules Delannoy, s'étant désisté de sa demande.

De Bruycker écope huit jours de prison avec sursis et 200 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts à l'encontre de M. Dejonckheere, d'Ostende et 50 fr. à la Fédération ; il avait été trouvé en possession de 41 pigeons.

Mortier, chez qui on avait saisi six pigeons, est condamné à 8 jours de prison, 100 fr. d'amende et à 20 fr. de dommages-intérêts à M. Dejonckheere, de Mouscron, et 50 fr. à la Fédération.

DOUAI

UN COUP DE COUTEAU
La nuit dernière, un sieur Adolphe Deroncourt était allé retrouver son amie dans un estaminet de la rue du Pont-de-Pierres. Une discussion survint entre l'homme et la femme. Finalement, le charretier griffa sa compagne. Un introuvable, Abd el Kader voulut se faire le cavalier servant de la dame d'aujourd'hui et se fit tuer. Mal lui en prit. Deroncourt tourna contre lui sa colère et lui porta un coup de couteau à la tête. Le blessé qui perdait son sang en abondance fut soigné au commissariat de police et put ensuite regagner son domicile. Deroncourt a passé la nuit au violon. Il sera poursuivi pour coups et blessures.

ARRESTATION
La gendarmerie a arrêté à l'estaminet Decourrière, 41, rue du Cantelet, l'espagnol Lucas Rodière, 31 ans qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Nanterre pour violences et vols de fait.

LES POCHARDS
Deux Poonais ivres à la tenancière du Café Voltaire, place Thiers, refusant de verser à boire, ont brisé les carreaux de cet établissement. Un procès-verbal a été dressé aux perturbateurs.

Deux autres Poonais non moins ivres se sont pris de querelle rue de la Cuve-d'Or. Ils ont été conduits au violon.

Vers une heure du matin, un pochard, le sieur Thumerelle, de Lens, qui causait du scandale à la gare, a été conduit au violon, où il a retrouvé Louis Husting, demeurant rue du Clocher Saint-Pierre.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
AIX-LES-ORCHIES
UNE FILLETTE EBULLIANTE
Dimanche vers 4 heures du soir, la jeune Marie Beaumont, âgée de 3 ans 1/2, qui accompagnait sa mère à l'école dans le chaudron contenant la nourriture bouillante des vaches.

Mais les soins dévoués du docteur Lemaire de Fumegies, appelé en hâte, la fillette succomba vers 3 heures du matin. Ses funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

FLERS-EN-ESCREBIEUX
CAMION CONTRE ATTELAGE
En face des bureaux des Mines de l'Escarpelle, le camion tiré par la maison Lhopital, revenant de Thumeries avec un chargement de sucre, et piloté par le chauffeur Léon Léger, demeurant à Douai est entré en collision avec l'attelage de M. Lemaire, brasseur, Mons-en-Pévèle et conduit par M. Paul Lellèvre, garçon livreur. Les dégâts matériels sont importants. La voiture de M. Lemaire fut renversée et le cheval prit la fuite avec l'attelage. M. Lemaire avait déjà été détaché. Les deux conducteurs prétendent qu'ils tenaient leur croile et rejettent l'un sur l'autre la responsabilité de l'accident. La gendarmerie enquête.

GUESNAIN
TENTATIVE DE VOL. — Une tentative de vol de matériaux a été commise la nuit au préjudice de M. Lelou, brasseur, rue du Bailion à Guesnain. Des voisins ont vu trois individus qui se disposaient à charger sur une camionnette, des poules, tuyaux, foyers, etc., ils donnèrent l'alarme et les malfaiteurs prirent la fuite en sens. Il y a eu un vol de 100 francs.

VALENCIENNES
DEUX ECOLIERS
DISPARAISSANT MYSTERIEUSEMENT
Depuis jeudi, deux écoliers, Marie Bayeux et Denise Clonna, âgées de 12 ans, dont les parents habitent Denain, 17 rue Ferrer et 80, rue 1-ers, n'ont pas reparu au domicile paternel. On les recherche.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN
LE HOLLANDAIS A LES DOIGTS CROCHUS. — M. Wladimir Berdynski, menuisier, est en pension, 147, rue Jean-Jaures. Il couche dans une chambre où logent déjà 12 pensionnaires. Dimanche, vers 11 heures, il déposait ses effets sur une chaise près de son lit. Dans une des poches de son pantalon, se trouvait un portefeuille contenant 1.600 fr. et l'autre poche renfermait son livret d'ouvrier, dans lequel se trouvait une somme de 85 fr. en menu monnaie. A son réveil, Berdynski fut le désagréable surprise de constater que tout avait disparu. Ses soupçons se portèrent sur un locuteur qui a quitté la chambre vers deux heures du matin et qui, d'ailleurs, n'a pas reparu depuis.

C'est un nommé Grégorius Gravaïne, sujet hollandais. Il est activement recherché comme auteur présumé du vol.

IL AVAIT FROID. — Le sujet algérien Chetell Ali ben Said, domestique, 310, rue Jean-Jaures, a déposé plainte contre un de ses compatriotes, le nommé Bannani Mohamed, qui a pris la fuite en emportant son portefeuille d'une valeur de 150 francs.

Le disciple de Mahomet est recherché par la police.

ON CAMBRIOLE. — Dimanche après-midi, M. Delour, cabaretier, demeurant 98 bis, rue de la Halle, partait en promenade en compagnie de sa femme. A son retour, vers 10 heures du soir, il constata que le tiroir-crible de son comptoir avait été délesté de son contenu. Les meubles de la pièce voisine, à savoir buffet, avaient reçu la visite des cambrioleurs. Au premier étage, le lit avait été retourné et une malle, fermée à clef, avait été fracturée. Le vol est évalué à une soixantaine de francs.

Le ou les voleurs se sont introduits dans la maison en brisant une vitre du premier étage. Il y a donc eu escalade.

La police a ouvert une enquête.

BRUILLE-SAINT-AMAND
Un pendu
Neurasthénique depuis plusieurs mois, Henri Fouille, 52 ans, journalier, au hameau Hauteville, rue d'Enghien, a été retrouvé pendu dans sa demeure. La gendarmerie a procédé aux constatations d'usage.

BELLAING
LES MEFFAIS DE L'IVRESSE. — Se trouvant en état d'ivresse, Hippolyte Famar, 28 ans, journalier rue Henri Durie, a outragé les gendarmes. Un double procès-verbal lui a été dressé.

FRESNES
DOUBLE ACCIDENT. — La neige qui a tombé abondamment ces jours derniers a causé deux graves accidents, qui se sont produits samedi. Une dame de Valenciennes qui se rendait à la gare, a eu la jambe cassée. D'autre part, Mme veuve Gilon-Rambout, demeurant rue Taffin, a été également blessée en tombant.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
LE CATEAU
UN LIVREUR PRETENDAIT AVOIR ETE DEVALISE
M. le Commissaire de Police ayant appris par la rumeur publique, qu'une attaque nocturne avait eu lieu sur la personne de M. Colas Henri, 25 ans, demeurant 50, rue Charles-Seydoux, livreur à la Société des Brasseries Coopératives, se rendit auprès de l'individu, qui s'était allié et l'interrogea au sujet de cette agression.

Colas raconte alors que dans la nuit de vendredi au samedi 21 courant, vers 21 heures, rentrant de tournée à Homechy, Maitres et Bourquet, où il avait encaissé une somme de 1.400 francs pour le compte des Brasseries Coopératives, il avait été attaqué, dans la rue Auguste-Seydoux, par trois individus inconnus qui l'avaient dévalisé. L'un d'eux l'avait renversé, puis au moment où il se relevait, le second lui avait donné un coup de pied dans le ventre qui l'avait envoyé à 5 ou 6 mètres de là. Enfin, succombant sous les coups, il s'était évanoui et n'était revenu à lui que vers 3 heures du matin ; il avait alors regagné avec peine son domicile, en mettant trois heures pour faire les 300 mètres qui l'en séparent.

M. le Commissaire, à la suite de cette déclaration, se livra à une minutieuse enquête et soupçonna immédiatement qu'il avait à faire à un imposteur.

Il délègue alors le docteur Tamboule aux fins d'examen du blessé et le dimanche matin, après le rapport du docteur Tamboule, il fit procéder immédiatement à l'arrestation de la soi-disant victime de l'attentat et l'incarcéra au violon municipal, en attendant de le détenir au Parquet.

Colas, habilement cuisiné, finit par avouer qu'il n'avait pas été attaqué et qu'il avait inventé ce fait pour expliquer la disparition de son argent.

Il avait dépensé une grosse partie de la somme dans des cabarets et dans une maison hospitalière de la Ville.

Au cours des recherches opérées chez lui, on retrouva une partie de la somme, soit 550 francs, dissimulés entre le sommier et le matelas.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
AIX-LES-ORCHIES
UNE FILLETTE EBULLIANTE
Dimanche vers 4 heures du soir, la jeune Marie Beaumont, âgée de 3 ans 1/2, qui accompagnait sa mère à l'école dans le chaudron contenant la nourriture bouillante des vaches.

Mais les soins dévoués du docteur Lemaire de Fumegies, appelé en hâte, la fillette succomba vers 3 heures du matin. Ses funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

FLERS-EN-ESCREBIEUX
CAMION CONTRE ATTELAGE
En face des bureaux des Mines de l'Escarpelle, le camion tiré par la maison Lhopital, revenant de Thumeries avec un chargement de sucre, et piloté par le chauffeur Léon Léger, demeurant à Douai est entré en collision avec l'attelage de M. Lemaire, brasseur, Mons-en-Pévèle et conduit par M. Paul Lellèvre, garçon livreur. Les dégâts matériels sont importants. La voiture de M. Lemaire fut renversée et le cheval prit la fuite avec l'attelage. M. Lemaire avait déjà été détaché. Les deux conducteurs prétendent qu'ils tenaient leur croile et rejettent l'un sur l'autre la responsabilité de l'accident. La gendarmerie enquête.

GUESNAIN
TENTATIVE DE VOL. — Une tentative de vol de matériaux a été commise la nuit au préjudice de M. Lelou, brasseur, rue du Bailion à Guesnain. Des voisins ont vu trois individus qui se disposaient à charger sur une camionnette, des poules, tuyaux, foyers, etc., ils donnèrent l'alarme et les malfaiteurs prirent la fuite en sens. Il y a eu un vol de 100 francs.

VALENCIENNES
DEUX ECOLIERS
DISPARAISSANT MYSTERIEUSEMENT
Depuis jeudi, deux écoliers, Marie Bayeux et Denise Clonna, âgées de 12 ans, dont les parents habitent Denain, 17 rue Ferrer et 80, rue 1-ers, n'ont pas reparu au domicile paternel. On les recherche.

et de Héra Fontaine, le cadavre d'un inconnu paraissant âgé de 45 ans environ, a été découvert dans une grange de la commune, en attendant les constatations légales.

ON CROIT à une mort naturelle.

LOUVROIL
ARRESTATION D'UN DANGEREUX INDIVIDU. — La police (voir page 2) d'arrestation, le nommé Belcomminet François, 30 ans, fils des travaux forcés pour avoir volé Desson Elise femme Bartholomé, cabaretier, à Beaufort.
Cet individu a été écroué à la maison d'arrêt d'avesnes sous l'inculpation de tentative de meurtre.

PAS-DE-CALAIS

Cour d'Assises du Pas-de-Calais
DES JUGEMENTS PAR CONTUMACE
A la fin de l'audience de samedi soir, la Cour d'assises du Pas-de-Calais a prononcé par contumace les jugements suivants :

François Marais, 30 ans, originaire des environs de Nantes, est condamné à dix ans de travaux forcés pour vol qualifié.
— Motamed ben Anis, 32 ans, est condamné à cinq ans de travaux forcés pour vol.
— Vavolach, 31 ans, originaire de Valenciennes, est condamné aux travaux forcés à perpétuité pour vol.

DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE
Une demande de mise en liberté provisoire est en suite présentée par M. Martel, pour deux Français, Silvestre José et Rodriguez Bernardin, inculpés avec Manoel Antonio de meurtre et complicité.

Cette affaire, qui devait être jugée jeudi dernier, avait été renvoyée par la Cour à la prochaine session, le dernier des accusés étant devenu fou.
Par suite de la gravité des faits et de la situation d'étrangers des deux accusés, la Cour rejette cette demande.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE
LAVENTIE
ASSAILLI PAR DES POIVROTS. — Vers 20 heures 30, Bouquillon Victorien, 53 ans, cultivateur, demeurant rue Hubert, passa devant l'estaminet Gruson, lorsqu'il fut assailli et roué de coups par quelques jeunes gens ivres qui sortaient du débit.

A Bouquillon la gendarmerie a dressé une enquête, a dressé procès-verbal à Desnoes Gilles, 20 ans ; Quéniart Désiré, 22 ans, cultivateur à Laventie. Un nommé Gruson Louis, seldat, qui se trouvait en permission, serait aussi inculpé.